

**7 mars**

« 16 mai 1941.

*Une lettre d'Abraham : Israël a été arrêté ce mercredi avec des milliers d'autres. Le billet le convoquant pour vérification de ses papiers s'est révélé être une arrestation. Les policiers ont demandé à son ami de lui apporter une valise avec ses affaires et plusieurs jours de vivres sans préciser la destination de ces pauvres innocents. L'Allemagne héberge déjà trop de nos pauvres habitants. D'abord mon mari, maintenant mon pauvre ami. Où vont-ils et que font-ils dans cette guerre qu'ils n'ont pas choisie ? Bénie soit ma chère Aurélie car Abraham a été épargné par cette injustice. La nationalité française le protège aujourd'hui selon lui car leur confession est la même, celle que l'on brime sur tous les territoires conquis. »*

Je ne m'étends pas sur le reste du message du 16 mai. Terreur.

Ainsi, Israël a été arrêté. Mais de quelle rafle parle le journal ? La rafle du Vél' d'Hiv' a lieu en 1942, non en 1941, il me semble. Je dois vérifier.

...

La rafle du Billet vert, voilà de quoi il s'agit ! Une arrestation massive d'hommes juifs étrangers : ils sont environ 6 000 à avoir reçu le même billet qu'Israël et 3 700 à s'être présentés aux autorités françaises. Grâce aux archives en ligne du Mémorial de la Shoah, j'aurais même pu savoir où il avait été interné ensuite – vraisemblablement à Pithiviers ou à Beaune – la-Rolande dans le Loiret – mais je n'ai pas son nom de

famille. J'enrage de ne pas savoir, il faut que je le trouve. Continuer de lire m'apprendra-t-il son nom de famille ?

### **8 mars**

Israël a été envoyé à Pithiviers. Éléanore a reçu un courrier venant de lui, daté du 14 mai 1941. Il a eu le droit d'écrire le jour de son arrivée mais elle n'a reçu la lettre que le 24 mai. D'autant plus qu'elle est passée par l'adresse de l'école Michelet. Je suppose que Thérèse ne devait pas voir d'un très bon œil la relation entre sa belle-fille et cet inconnu de confession juive. Il va bien, il est heureux d'être encore sur le sol français. Il avait terriblement peur d'être envoyé en Allemagne. Et de ne plus pouvoir jouer du piano, qui constitue sa vie, donc il fait tout ce qu'il peut pour protéger ses mains. Il est ravi car Abraham lui a glissé une paire de gants dans ses bagages le jour de l'arrestation. Éléanore écrit que ce fut un jour mouvementé pour tout le monde mais qu'Israël avait conscience de ne pas être le plus à plaindre. Beaucoup des hommes arrêtés ce jour-là avaient une famille de plusieurs enfants dont ils ont dû laisser la charge à leur femme. Ces hommes essayaient apparemment de les rassurer dans leurs courriers mais ils étaient eux-mêmes terrifiés à l'idée de ce qui pouvait arriver à leurs proches. Un certain nombre d'entre eux étaient des Polonais ayant fui les persécutions et l'antisémitisme virulent de leur pays. Israël a écrit à Éléanore qu'ils considéraient la France comme le pays des droits de l'homme mais, comme le lui a rappelé Abraham le jour de son arrestation, ce sont des policiers français qui les ont arrêtés, non des soldats allemands.

Je me suis renseignée sur ce camp que je connaissais surtout pour avoir été le lieu d'internement des femmes et des

enfants raflés les 16 et 17 juillet 1942 avant d'être déportés vers Auschwitz. Ce camp a ouvert en 1939, comme le camp de la Lande. Mais il n'avait pas la même finalité : les deux camps du Loiret ont été construits pour accueillir les réfugiés français. À cette époque, en mai-juin 1940, il y a huit à neuf millions de réfugiés civils sur le sol français, 10 000 personnes tuées par les bombes et les mitraillages des avions allemands, 90 000 enfants perdus recensés par la Croix-Rouge internationale. Les baraquements de Pithiviers et Beaune-la-Rolande avaient été prévus pour héberger les populations pendant l'Exode. Les deux camps ont tous deux été utilisés ensuite pour emprisonner des Juifs étrangers.

J'ai trouvé des archives mises en ligne par une antenne orléanaise du Mémorial de la Shoah, spécialiste des camps d'internement dans le Loiret. Il semblerait qu'un décret du 4 octobre 1940, signé par le maréchal Pétain après le vote des pleins pouvoirs – voilà ce qui arrive quand on donne trop de pouvoir à un seul homme –, ait causé l'internement « de ressortissants étrangers de race juive » dans des camps spécialement ouverts sur simple décision préfectorale. Inimaginable ! Le « statut des Juifs », paru le 3 octobre, a donné une définition plus française de la « race juive » légèrement différente de celle des nazis. Cette loi a décrété les premières interdictions professionnelles (fonction publique, presse, cinéma...).

Je me demande toujours comment des individus – élus de surcroît – peuvent s'arroger le droit d'arrêter et d'emprisonner d'autres personnes à cause de leur appartenance à une ethnie, une nation ou une religion ? Je suis toujours révoltée par ce genre de choses, qui malheureusement existent encore aujourd'hui. Le présent me rappelle trop dangereusement

cette période sombre de l'Histoire. Nous nous posons souvent des questions avec Louis : sur le futur, sur ce que nous allons léguer à nos enfants, sur la prise de conscience que devraient avoir un jour les gens sur la politique, les frontières – racisme et xénophobie – et l'écologie. Je crois que certains n'imaginent même pas ce que les hommes ont détruits sur terre – et je ne parle pas du mal que les hommes se font entre eux.

### 9 mars

J'espère que ce n'est pas redondant que je parle sans cesse du journal. En même temps, il occupe constamment mon temps libre et mes pensées en ce moment. En août 1941, Éléanore parle d'une chanson que l'on entend partout, à Paris et en province : *Je suis seule ce soir* de Léo Marjane. Elle a l'impression de se retrouver dans les paroles.

*« Je suis seule ce soir avec mes rêves Je suis seule ce soir sans ton amour Le jour tombe, ma joie s'achève Tout se brise dans mon cœur lourd Je suis seule ce soir avec ma peine J'ai perdu l'espoir de ton retour*

*Et pourtant je t'aime encore et pour toujours Ne me laisse pas seule sans ton amour. »*

J'ai lu que cette chanson avait remporté un immense succès pendant l'Occupation allemande car de nombreuses femmes françaises s'y reconnaissaient. À l'époque, il s'agissait vraiment d'une chanson d'actualité, puisqu'elle décrivait les effets de la séparation. Et il y avait beaucoup de couples séparés, en France. Sans même parler des veuves – environ 60 000 soldats français sont morts au combat –, les épouses ou compagnes de plus d'un million et demi de prisonniers de guerre, comme Éléanore, se retrouvaient dans les paroles.

Ainsi que des dizaines de milliers d'autres dont les hommes étaient, soit aux colonies, soit avec la France libre du général de Gaulle, soit dans des camps d'internement en France. Et ces millions de femmes étaient, comme le chante Léo Marjane, bien seules le soir.

Pour Éléanore, est-ce seulement de l'amour de Luc dont il est question ? Non que je la soupçonne de ne pas aimer son mari mais en lisant sa prose, je m'interroge sur les sentiments qu'elle éprouve à l'égard d'Israël. Rien n'est écrit clairement dans son journal mais j'ai une intuition. Je suppose que cela n'a pas dû être simple. Je n'imagine pas Louis séparé de moi, prisonnier à des centaines de kilomètres, sans savoir s'il est vivant ou non. Qui plus est, il est impensable d'avoir à accoucher seule et élever notre enfant sans que son père ne puisse le voir, le prendre dans ses bras et le couvrir de tout son amour.

La grossesse commence à devenir plus agréable. Je reprends goût à la nourriture et je profite de mon temps libre la journée pour faire plein de choses. En fait, ce que j'ai haï au début, c'est d'être malade et « handicapée ». On entend toujours les femmes dire que la grossesse est quelque chose de merveilleux mais ce n'est pas toujours vrai. Déjà, il y a le fait qu'une grossesse normale bouleverse quelque peu le quotidien pendant neuf mois, mais quand cela se passe mal, c'est extrêmement dur d'avoir, de surcroît, un travail, un mari, des enfants, une vie !

Aujourd'hui, je peux enfin tenir la maison propre et en ordre.

## 10 mars

Éléanore tient le coup. Entre l'absence prolongée de Luc – elle ne sait même pas s'il est encore vivant, ils n'ont pas de nouvelles – et l'arrestation injustifiée de son ami, je ne sais pas comment elle fait. J'imagine qu'on réagit différemment en période de guerre mais il ne doit pas être simple de se lever le matin avec cette tristesse. Elle reçoit des lettres d'Israël régulièrement maintenant – après septembre 1941. Elle ne travaille plus car l'école Michelet a été transformée en prison pendant les vacances scolaires et elle ne souhaitait pas être mutée ailleurs. Elle s'occupe de Marie. Il semblerait qu'elle ait déménagé dans une petite chambre de bonne, ne supportant plus la compagnie de sa belle-mère. Selon Éléanore, Thérèse ne cesserait de la culpabiliser d'abandonner Luc et de ne pas écouter ses conseils éducatifs. Sa belle-mère semble avoir davantage de notion de « dressage » des enfants et suggère qu'Éléanore respecte à la lettre tous les préceptes qu'elle lui inculque. Et puis, il y a Israël. Thérèse ne l'apprécie pas. Ayant une confiance aveugle dans le maréchal, elle semble persuadée qu'Israël a été arrêté pour une bonne raison. Selon elle, les innocents ne vont pas en prison. Seulement, tout porte à croire que c'est justement le cas. J'ai retrouvé des témoignages de natifs de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande – on peut presque tout retrouver aujourd'hui avec un ordinateur et une connexion internet – et ils avaient l'air de penser la même chose en 1941 lorsqu'on a interné ces hommes. Même si certains d'entre eux vont se lier d'amitié avec des « hébergés »<sup>6</sup>, la majorité de l'opinion publique raisonne comme Thérèse. Elle est fortement manipulée par la propagande antisémite, mais comment s'en rendre compte à

---

6 Terme employé à l'époque pour parler des internés de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande